

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2005 - Convocation du 24/03/2005
Compte rendu affiché le : 08/04/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	22

Présents : M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; Mme WYMAN; Mme BROSSARD; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET

Absents représentés : M. CHRETIN (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. MEYER (pouvoir à M. POINT)

Absents excusés : Mme BERRA; M. FERNANDES

Absents : M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BELLOT; Mme LABASOR; M. BOUREZG

Objet : Sygerly : Transfert de compétences

Lors de son assemblée générale du 10 février dernier, le Comité du Sigerly a voté le transfert de compétences optionnelles de Rillieux-la-Pape, commune membre.

Conformément au code des marchés publics, le Conseil Municipal de chaque commune membre du Sigerly est invité à se prononcer sur cette disposition qui est conforme aux règles adoptées jusqu'alors en la matière.

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à se prononcer favorablement sur cette mesure qui entrera en application après établissement, par Monsieur le Préfet, de l'arrêté correspondant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **EMET un avis favorable sur la délibération du comité du Sigerly en date du 10 février 2005 relative à la demande de transfert de compétences optionnelles formulées par la commune de Rillieux-la-Pape relative à la dissimulation de réseaux,**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 31 mars 2005
Le Maire,
Paul LAFFLY.**



*Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 11/04/2005
Publication ou affichage du 11/04/2005
Paul LAFFLY,
Maire.*